

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

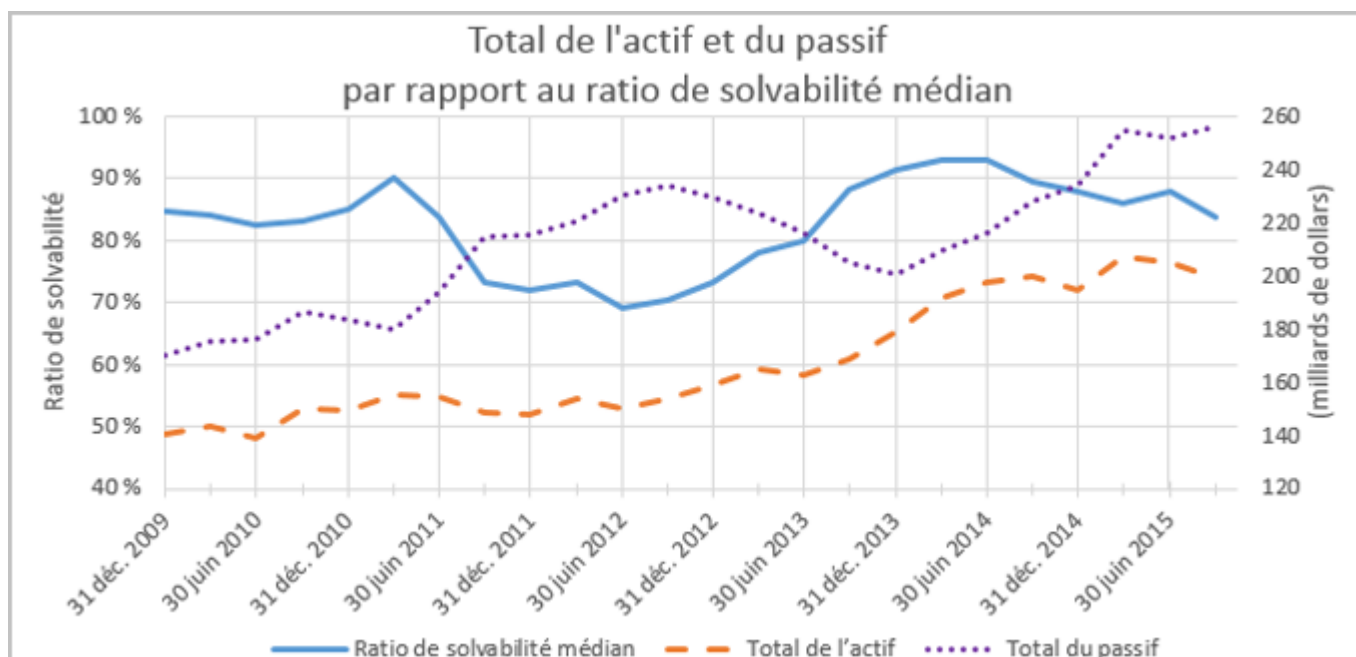
Mise à jour au 30 septembre 2015

- **Le ratio de solvabilité médian est de 84 % (par rapport à 88 % au 30 juin 2015)**
- **Pour 35 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 9 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

La hausse de 4 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 30 juin 2015 est attribuable aux facteurs suivants :

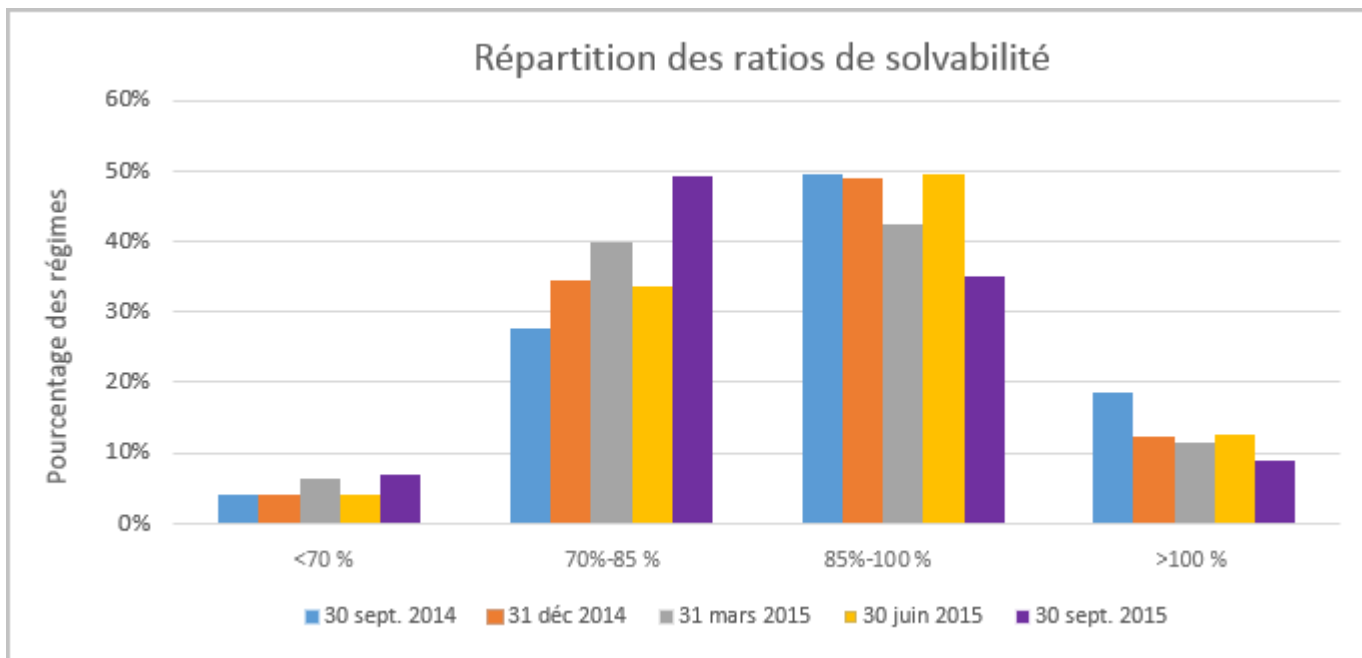
- Un rendement des placements sur la caisse de retraite modèle de -2,8 % au troisième trimestre 2015, qui ont fait baisser le ratio de 3 %;
- L'incidence nette de l'évolution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de rachat et du taux d'actualisation relatif à la constitution de rentes, qui a fait diminuer le ratio d'un autre 1 %.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Consulter une description accessible de l'actif, du passif et du ratio de solvabilité médian \(graphique linéaire\)](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Consulter une description accessible de la répartition des ratios de solvabilité \(graphique à barres\)](#)

Méthode et hypothèses :

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 septembre 2015 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - Les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé; les coûts d'administration du régime ne seraient pas pris en compte.
- Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2015 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement de 1,2 % du début de l'exercice jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2015. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction d'un actif ayant la composition suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2015	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de retraite modèle
1er trimestre	2,6%	11,9%	4,2%	5,7%

2e trimestre	-1,6%	-1,1%	-1,7%	-1,5%
3e trimestre	-7,9%	-1,7%	0,1%	-2,8%
Depuis le début de l'exercice	-7,0%	8,8%	2,5%	1,2%

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente ¹
30 juin 2015	Intérêt : 2,20 % pendant dix ans, 3,60 % par la suite Mortalité : Table 1994 UP générationnelle	Intérêt : 2,51 % Mortalité : Table 1994 UP générationnelle
30 sept. 2015	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,70 % par la suite Mortalité : Table 1994 UP générationnelle	Intérêt : 2,39 % Mortalité : Table 1994 UP générationnelle

1 En fonction d'un bloc illustratif de moyenne durée